



Flash Info | 21 avril 2021

Volume 5 no 32

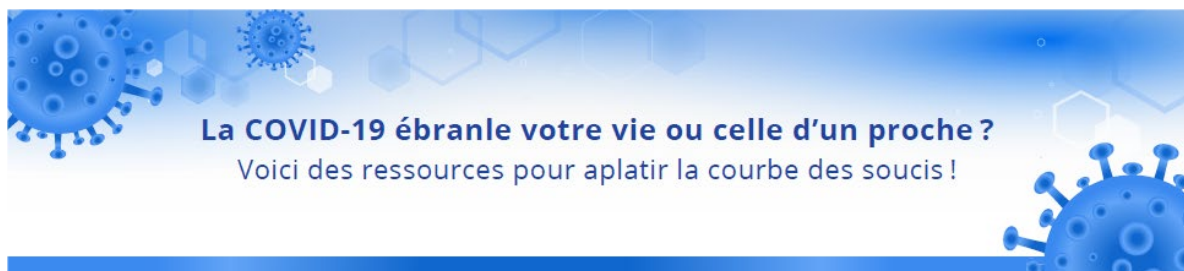
Voici votre Flash Info, une publication hebdomadaire du SPGQ qui propose un survol de l'actualité touchant votre syndicat. Si des événements exceptionnels surviennent, le SPGQ vous en transmettra les détails dans les plus brefs délais par le biais d'envois de dernière heure.

Ce bulletin d'information est une réalisation de :

Nathalie Côté, conseillère à l'information
Philippe Desjardins, conseiller à l'information
Cindy Provencher, adjointe administrative

Pour joindre l'équipe des communications : communications@spgq.qc.ca

Bonne lecture!



Violences conjugales et familiales

Le gouvernement refuse d'accroître la protection de son personnel

Québec, 15 avril 2020 — Dans le contexte des négociations pour renouveler la convention collective de ses 30 000 membres, le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) fustige sans ménagement le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) qui estime que les congés prévus à la convention collective sont suffisants pour pallier les situations de violences conjugales et familiales.

« Alors que le Québec vit une série sans précédent de féminicides et une épidémie d'infractions d'ordre sexuel, nous sommes consternés par l'insouciance avec laquelle l'employeur aborde ces sujets alarmants. Pourtant, le gouvernement du Québec mène une campagne de sensibilisation inédite pour convaincre les personnes impliquées de

demander de l'aide. Ce refus de considérer l'ajout de congés spécifiques est honteux et inadmissible », tonne Line Lamarre, présidente du SPGQ.

[LIRE LA SUITE](#)

Dans les médias

[Violences conjugales et familiales: un gouvernement en porte-à-faux](#)

Le Nouvelliste, 16 avril 2021

Questionnaires

Le SPGQ veut vous entendre!

Parmi vos courriels, est-ce qu'un questionnaire attendrait d'être répondu? Des enquêtes ont été envoyées récemment à certains membres afin de connaître leur opinion sur différents sujets. Vérifier votre boîte de courriels personnelle et vos courriels indésirables!

Voici les questionnaires envoyés récemment :

ITHQ : questionnaire sur le projet de cahier de demandes syndicales pour la négociation

Musée de la civilisation : questionnaire sur l'attraction et la rétention

Si vous éprouvez des difficultés avec l'un ou l'autre de ces questionnaires, communiquez avec Christine Deviers à christine.deviers@spgq.qc.ca.

Vos opinions aideront le SPGQ à mieux cerner les enjeux qui vous touchent et à améliorer vos conditions de travail!

Pour recevoir ces questionnaires, vous devez être [abonné aux publications](#) du SPGQ. N'hésitez pas à inciter vos collègues à s'y abonner!

Sommet des Amériques, 20 ans après

Pour les 20 ans du Sommet des Amériques, [l'Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens \(ATTAC-Québec\)](#), dont fait partie le SPGQ, propose un [webinaire](#) afin de réfléchir sur l'importance de ce mouvement de protestation sur les luttes qui ont suivi, au Québec et ailleurs dans le monde, entre autres selon des points de vue féministes et autochtones. Les perspectives des luttes dans le contexte de l'urgence climatique et de la montée des inégalités sociales seront aussi abordées.

Femmes

Revendication sur la justice climatique

La Coordination du Québec de la marche mondiale des femmes met de l'avant ses revendications sur la justice climatique. Dans ce cadre, Michèle Asselin, directrice générale de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), présentera [webinaire](#) le 27 avril, à 19h30.

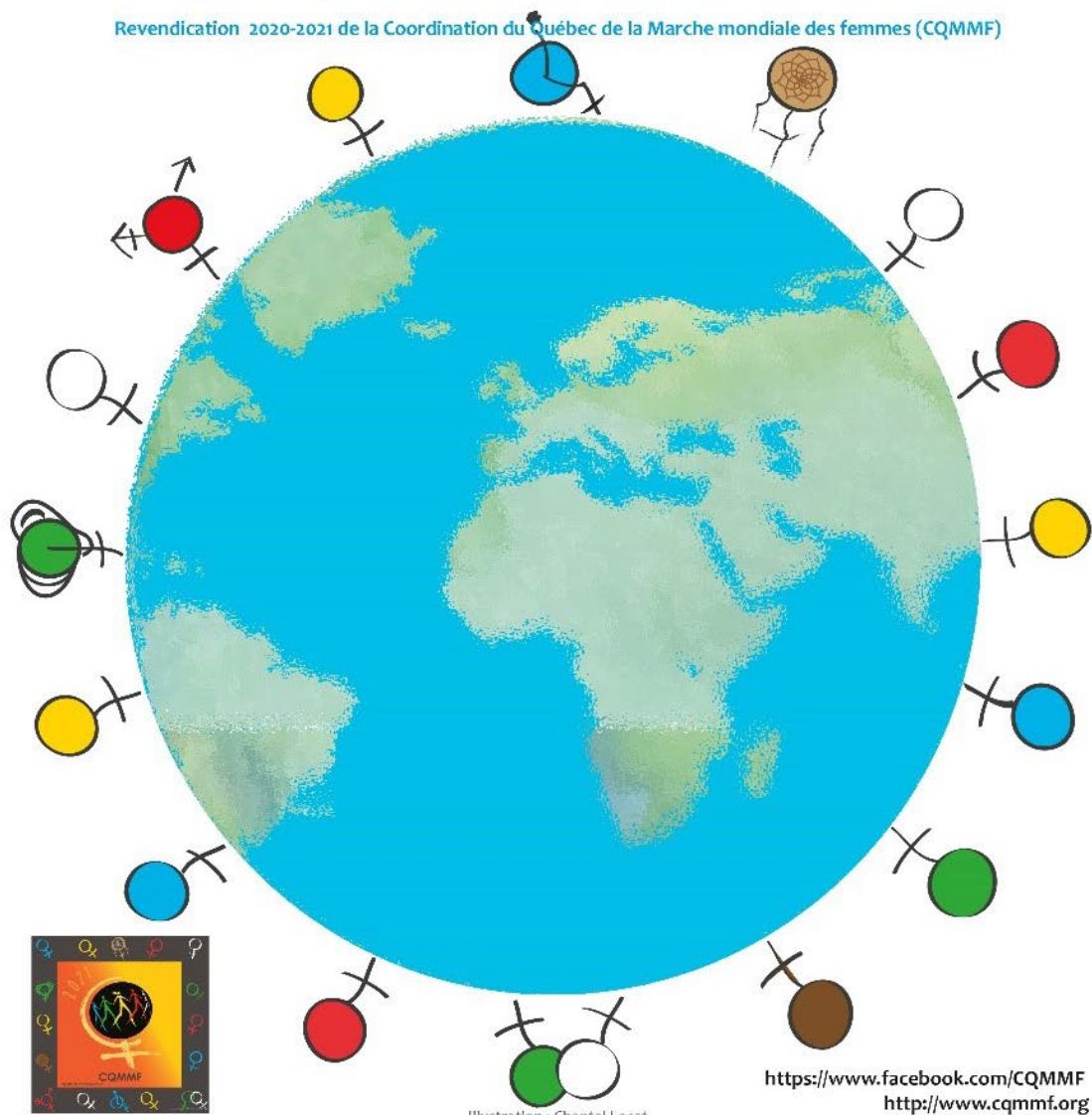
JUSTICE CLIMATIQUE

2020-2021

Dans la perspective d'une transition écologique porteuse de justice sociale, nous exigeons du gouvernement :

- qu'il mette en place des mesures d'accès à l'eau potable et des mesures d'accès à une alimentation de qualité à un prix accessible ;
- qu'il adopte une agriculture de proximité en intégrant des principes de l'agroécologie et d'économie circulaire.

Revendication 2020-2021 de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF)



Conférence – 21 avril

La représentation des femmes marginalisées en arts visuels

RAPPEL – Comment exister dans un milieu artistique compétitif lorsqu'on est une personne marginalisée? Femme trans et artiste, Ianna Book parlera aux femmes membres du SPGQ de son expérience. Selon elle, une femme victime de discrimination sociale doit remettre en question sa dépendance aux institutions artistiques. Tout en étant solidaire de groupes avec lesquels elle a des affinités, l'artiste doit s'autodéterminer en transgressant les supports et les méthodes de diffusion pour permettre son propre rayonnement.

Ianna Book est une artiste multidisciplinaire qui vit et travaille à Montréal. Elle a étudié en arts plastiques au Cégep du Vieux-Montréal ainsi qu'en arts visuels et médiatiques à l'Université du Québec à Montréal. Elle a travaillé comme designer graphique et illustratrice éditoriale. Ses œuvres ont été présentées dans le cadre de plusieurs expositions collectives depuis 2001. En 2011, elle a présenté sa première œuvre en tant que femme trans à la Radical Queer Semaine. Au cours de sa période de transition (2010-2013), elle a publié *Trans Avenue*, un essai photographique jumelant transsexualité et urbanité. Elle a contribué à *Trans Time*, une exposition internationale d'artistes trans, présentée à Montréal (2014) et Paris (2016). Ianna Book a aussi présenté une exposition solo au Leslie & Lohman Museum of Gay and Lesbian Art, à New York, au printemps 2016. Elle fait actuellement partie de la sélection du Elisabeth A. Sackler Center for Feminist Art du Brooklyn Museum.

Pour vous inscrire (femmes membres du SPGQ seulement) : <https://spgq.webex.com/spgq/onstage/g.php?PRID=8c71ec5d9dedfd3c0299121ce239111>

**>> Consultez la programmation des conférences offertes par le
SPGQ**

Prix d'excellence de l'administration publique du Québec

L'appel de candidatures des 35e Prix d'excellence de l'administration publique du Québec est en cours et se termine le 7 mai 2021. Que vous soyez de la fonction publique québécoise, municipale ou fédérale au Québec, du secteur de la santé et des services sociaux, des réseaux de l'éducation ou du milieu universitaire, les Prix d'excellence sont l'occasion de faire rayonner votre organisation et votre personnel, ainsi que l'innovation qui marque vos projets. Proposez une candidature à un des huit prix Réalisation, au prix Hommage, au prix Relève d'excellence ou encore au prix Travail étudiant.

Faites rayonner l'expertise de votre organisation!

Consultez la [section des Prix d'excellence](#) pour tous les détails.

35 ANS

PRIX D'EXCELLENCE
DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
2021

*Faites rayonner
l'expertise
de votre
organisation!*

Date limite pour déposer
une candidature : **7 mai 2021**
iapq.qc.ca/prix-excellence

Nouveau numéro du magazine L'Expertise

Le tout nouveau numéro du [magazine L'Expertise](#) est maintenant disponible en ligne! Sous le thème des bilans et perspectives, vous y trouverez un tour d'horizon de plusieurs sujets comme les relations de travail, différents projets de loi, le patrimoine, la sous-traitance, la conciliation travail-famille-vie personnelle et le dossier des femmes.

Parmi les autres sujets, découvrez :

- L'impact de la pandémie sur les femmes migrantes, immigrantes et racisées
- Prendre soin de sa santé mentale en télétravail
- Que faire lorsque vos collègues vous manquent
- Séduire les étudiants en temps de pandémie
- Agronome de l'État : une profession au service du bien public
- Vox pop : pourquoi devenir délégué?
- Compensation pour des sommes versées en trop
- COVID-19 : ce que vous devez savoir sur le respect des mesures sanitaires au travail
- Pratiques antisyndicales : lorsque l'employeur ne se mêle pas de ses oignons
- Projet de loi no 78 : le Collectif échec aux paradis fiscaux entrevoit quelques écueils



Bonne lecture!

Congrès du SPGQ

Propositions de changement à apporter aux statuts et aux règlements

Rappel - Étant donné le report du congrès causé par la pandémie, la délégation se réunira en congrès du 6 au 9 avril 2022 à Québec. Comme à chaque congrès, les membres de la délégation définiront les orientations et la marche à suivre du SPGQ pour les prochaines années. Cette rencontre permettra des discussions, des débats et un partage d'informations pour établir la direction claire que devra prendre le SPGQ à l'avenir.

À cet effet, toute instance ou tout membre du congrès du SPGQ (délégué, délégué substitut, délégué suppléant) peut transmettre au secrétaire des propositions de changement à apporter aux statuts et aux règlements. Les propositions peuvent être transmises par la poste ou par courriel à adi.jakupovic@spgq.qc.ca. Elles doivent obligatoirement parvenir à Adi Jakupović, secrétaire du SPGQ, avant le 6 septembre 2021, à 16h30. Les propositions ainsi reçues seront inscrites dans un avis de motion qui sera envoyé à tous les membres du congrès au plus tard le 6 novembre 2021. Cet avis doit être transmis également à tout membre du SPGQ qui en fait la demande au secrétaire.

Comme le prévoient les statuts, toute proposition doit être appuyée par au moins de 10 membres du congrès provenant d'au moins deux unités de travail, peu importe la section, ou une résolution du conseil de section si la section compte moins de 10 membres du congrès, et ce, pour les sections basés dans les régions de Québec et de Montréal. Pour les autres régions, le nombre d'appuyeurs est d'au moins 10 membres du SPGQ.

À cet effet, un gabarit peut être utilisé pour faciliter la présentation. Il se trouve à l'adresse suivante sur le site internet du SPGQ : <https://spgq.qc.ca/evenements/congres-spgq/>.

Tout membre du SPGQ qui voudra proposer des modifications aux statuts et règlements devra contacter son ou sa délégué(e) qui se chargera obligatoirement de présenter sa proposition dûment appuyée au secrétaire du SPGQ dans les délais requis.

Les propositions de modifications aux statuts et règlements déjà reçues entre le 15 avril et 15 septembre 2020 jugées valides seront conservées. Donc, nul besoin de soumettre à nouveau des propositions déjà soumises et acceptées.

Télétravail

Quoi faire pour vos déclarations de revenus?

Rappel – En raison de la pandémie, nous nous retrouvons en télétravail, une situation prévue par les lois fiscales. Les autorités fiscales ont donc récemment modifié la législation afin d'y ajouter une modalité simplifiée pour réclamer la déduction pour travail à domicile.

La récente annonce du Conseil du trésor ([un remboursement allant jusqu'à 400 \\$ pour les fonctionnaires en télétravail](#)) n'a aucune incidence sur la fiscalité, quelle que soit la méthode utilisée. Il s'agit uniquement de remboursement de dépenses.

La **méthode simplifiée**, qui ne nécessite pas de formulaire, est limitée à 400 \$ pour l'année 2020 à raison de 2 \$ pour chaque journée de télétravail, et ce, pour un maximum de 200 jours. Cette méthode s'adresse aux personnes qui ont effectué 50 % de leur travail à domicile sur une période de quatre semaines en raison de la crise sanitaire.

La **méthode détaillée** permet une déduction qui n'est pas limitée, mais demande la présentation d'un formulaire à obtenir de l'employeur qui le produira si vous répondez aux conditions requises.

>> [Lire la suite](#)

SPGQ

Faites partie de l'équipe!

Rappel - Envie d'un nouveau défi? Joignez-vous à l'équipe du SPGQ! Nous recherchons actuellement des personnes pour pourvoir les postes suivants :

- [Personne adjointe administrative au service des négociations](#)



Délégation et comité

Nouvelles formations

Rappel — De nouvelles formations en visioconférence se sont ajoutées au calendrier de formations destinées à la délégation du SPGQ.

Les formations offertes seront les suivantes :

- Santé sécurité au travail (pour délégués)
- Santé sécurité au travail (pour comités)
- Civilité
- Invalidité et assurances
- Civilité
- Invalidité et assurances
- Mesures administratives et disciplinaires
- Rédaction des griefs

La durée des formations est d'une demi-journée et le nombre de participants sera de 20 pour chacune d'elles.

[**Je m'inscris à une formation**](#)

Bien que le nombre de participants soit limité, le SPGQ vous invite à vous inscrire sur la liste d'attente au cas où des places se libéreraient. Le syndicat vous remercie pour votre dévouement et vous pouvez compter sur le soutien de l'organisation.

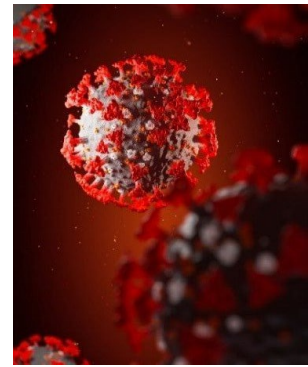
Coronavirus (COVID-19)

Le SPGQ vous informe

Rappel – La situation de la pandémie de coronavirus évolue très rapidement. Vous trouverez toute l'information dans les pages suivantes :

- [Coronavirus \(COVID-19\)](#)
- [Foire aux questions](#)

Ces pages sont mises à jour au fur et à mesure que nous obtenons de nouvelles informations. Vous pouvez également consulter [les bulletins Dernière heure](#).



Finalement, vous pouvez suivre notre [page Facebook](#).

Bureaux fermés

Les bureaux du SPGQ sont actuellement fermés. Notre personnel est toutefois en télétravail et il continue de répondre à vos questions par téléphone et par courriel.

Les professionnels en action

Souvent invisibles, méconnus et peu spectaculaires, les gestes posés par les professionnels assurent pourtant la stabilité, le bon fonctionnement, la planification, le respect, le rayonnement et la santé des institutions québécoises. Cette chronique propose quelques articles où le travail des professionnels s'illustre au quotidien en une multitude de facettes, aux quatre coins du Québec.



Vous avez des articles ou des anecdotes qui mettent en valeur le rôle des professionnels? Merci de nous les partager à communications@spgq.qc.ca!

(CCNQ) [Pourquoi une route de gravier dans le gazon du domaine Cataract?](#)

Le Soleil, 18 avril 2021

(INESS) [La maladie de Lyme sera reconnue comme maladie professionnelle](#)

Radio-Canada, 18 avril 2021

(CALQ) [Un artiste fait don d'une œuvre pour la Semaine de l'action bénévole](#)

Info Dimanche, 18 avril 2021

(SPGQ) [Télétravail: «Un danger» de dévitalisation pour les centres-villes](#)

Journal de Québec, 18 avril 2021

(L-Q) [Peut-on faire confiance aux services de paiement en ligne?](#)

Radio-Canada, 17 avril 2021

(BAnQ) [Le riche héritage archivistique des soeurs de Sainte-Anne](#)

Le Devoir, 17 avril 2021

(SPGQ) [Une troisième vague de défis pour la conciliation travail-famille](#)

Radio-Canada, 14 avril 2021

[>> Consultez les archives des Flash-info](#)

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)

